



Syndicat Mixte SYMA du Pays de TULLE (Siren : 251928636)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Tulle
Arrondissement	Tulle
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/02/1998
Date d'effet	23/02/1998

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jean-Claude PEYRAMARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel du Département MARBOT - Direction du développement économique
Numéro et libellé dans la voie	BP 199
Distribution spéciale	9 rue René et Emile Fage
Code postal - Ville	19005 TULLE Cedex
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	44 324
Densité moyenne	53,21

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
19	CA Tulle Agglo (241927201)	CA
19	CC des Monédières (241927425)	CC

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE CORREZE (130007701)
DEPARTEMENT DE LA CORREZE (221927205)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique - <i>le développement économique par l'aménagement, l'équipement, la promotion et la commercialisation de zones d'activités d'intérêt départemental ou intercommunal. Il assure à ce titre la planification générale des opérations et la coordination des actions. Il est chargé de l'acquisition des terrains, de leur mise en état de viabilité et de leur cession en vue d'implantation diverses : artisanales, commerciales, industrielles et de services. Il pourra en outre financer et construire des superstructures s'y rattachant</i> - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) - <i>engager toutes négociations avec les promoteurs, en vue d'implantation ou d'extension d'entreprises créatrices d'emplois,</i>
<p>Aménagement de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes et programmation - <i>déterminer le programme des études préalables et fixer les moyens de financement correspondants,</i>
<p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition en commun de matériel - <i>assurer les financements de tous travaux ou achats de matériels au moyen des crédits inscrits à son budget,</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)